

NIVEAU D'EAU ELEVE : PRUDENCE SUR LES RIVIERES

Ce dimanche 15 mai 2011 s'est déroulé un accident dramatique sur l'Ubaye qui aura coûté la vie à une personne.

En cette période, les moindres précipitations cumulées à la fonte des neiges peuvent faire monter significativement les niveaux d'eau.

Je ne saurais donc que trop vous rappeler les règles de prudence élémentaires !

J'insiste particulièrement sur la nécessité de vous assurer de l'adéquation entre le niveau technique de vos adhérents et le programme projeté. Il est en effet impératif de connaître ses limites - « savoir jusqu'où ne pas aller » - d'où l'enjeu de la bonne mise en œuvre de notre dispositif de formation des pratiquants « Pagaies Couleurs » dans les clubs !

Etre « prudent » suppose de suivre la démarche de questionnement suivante :

Etes vous bien informé ?

- Renseignez-vous auprès des clubs et des professionnels de votre site de navigation. Ils vous conseilleront sur les parcours, le matériel à utiliser et les possibilités d'accompagnement par un cadre et qui vous renseigneront sur l'état du cours d'eau.
- Vérifiez que le parcours envisagé correspond à votre niveau technique et à votre forme physique.
- Prenez connaissance de l'état de la rivière, des conditions de navigation, des difficultés locales et de l'évolution probable des conditions météorologiques avant de partir.
- Renseignez-vous sur les éventuels lâchers d'eau.

Etes-vous correctement équipé ?

- Utilisez du matériel (bateau, gilet, casque) adapté à votre morphologie et bien ajusté, adapté à votre niveau de pratique et à la difficulté du parcours, conforme à la réglementation en vigueur.
- Prévoyez des vêtements adaptés à l'activité pratiquée, à la durée de la sortie, à la température de l'eau et aux conditions climatiques (coupe-vent, combinaison iso-thermique).

Etes vous bien organisé ?

- Partez au moins à deux embarcations et avec des partenaires de navigation disposant du niveau de pratique correspondant aux exigences de l'activité pratiquée et à la difficulté du parcours.
- Avertissez une personne de votre parcours de navigation et de l'heure prévue de retour.

Connaissez-vous le parcours ? L'avez-vous reconnu si besoin ?

- Ne vous engagez pas dans un rapide sans prendre les précautions d'usage (reconnaissance depuis le bord en cas de non visibilité de l'ensemble d'un rapide)
- Faites une reconnaissance complète du parcours avant de vous engager avec un groupe en cas de variation forte des niveaux d'eau ou d'épisode de crue pouvant avoir modifié le lit ou charrié des embâcles ou autres obstacles potentiellement dangereux.

Je compte sur vous pour assurer la promotion de ces règles élémentaires de prudence auprès de vos adhérents et de vos cadres.

Sportivement

Le Président du CRCK PACA

Bruno CARLIER

